

Groupe de travail «Bilan et perspectives de l'activité de la MGEFI en 2020 »

Le **bilan de la MGEFI 2020** a été présenté aux fédérations syndicales le 24 novembre 2021.

En 2019, la MGEFI était la première mutuelle en termes de redistribution de prestations (selon une enquête « Que Choisir »). La plainte principale des adhérents restait le niveau de remboursement jugé trop bas.

Au 1^{er} semestre 2020, il y a eu une forte baisse de la consommation médicale (crise sanitaire et confinement obligent !). Pour la première fois depuis longtemps, en 2020, la Mutuelle a redistribué moins qu'elle n'a encaissé.

Les téléconsultations médicales et les saisines de la Mutuelle par mail ont été supérieures à la normale au premier semestre 2020 pour retrouver un niveau normal par la suite.

Aucune surmortalité des adhérents n'a été constatée pendant la crise sanitaire.

Aujourd'hui les comptes sont stables et à l'équilibre. Pas d'inquiétude sur l'avenir proche. Sur un plus long terme, l'inquiétude principale porte sur le vieillissement de la population d'adhérents, les retraités seront de plus en plus nombreux et leurs attentes sont fortes en matière de remboursements santé.

Les retraités sont désormais plus nombreux que les actifs à adhérer à la Mutuelle, c'est une tendance de fond. Aujourd'hui on vit plus vieux et en meilleure santé que par le passé, ce qui réduit la période de dépendance et donc la part des reversements Mutuelle « dépendance ».

Mise en place en 2020 du « 100% santé » : en théorie ça aurait dû être une bonne chose. Mais les professionnels de l'optique n'ont pas joué le jeu et ne proposent pas les équipements concernés. En dentaire, les professionnels, dont les revenus n'étaient pas menacés, ont davantage joué le jeu.

Le 100% santé ne veut pas dire prise en charge à 100% par l'assurance maladie. En optique 90% de la dépense sont pris en charge par les organismes complémentaires. Par conséquent le 100% santé pèse sur les cotisations des adhérents.

La MGEFI reste une mutuelle attractive pour l'ensemble des agents, jeunes ou moins jeunes. C'est une mutuelle concurrentielle même auprès des jeunes. La MGEFI présente un dispositif d'aide à l'installation des jeunes agents (sur quatre années) qui la rend intéressante.

L'option la plus basse, Maîtri-Santé, ne correspond pas à un profil type d'adhérents, mais ce sont plutôt des jeunes qui la choisissent.

Perspectives 2021

- Poursuite du déploiement du « 100% santé » ;
- Amélioration de certaines prestations (pharmacie). Extension de la prise en charge dans les trois de niveaux garanties ;
- Meilleure prise en charge des consultations psychologiques ;

- La hausse de la cotisation ne concernera pas les contrats Prévoyance.

La poursuite actuelle de la crise sanitaire ne permet pas d'avoir une visibilité sur la fin de 2021. Les soins dentaires, optiques, qui avaient été reportés pendant les premiers mois de crise, ont repris, et les dépenses repartent à la hausse. Les soins reportés coûtent plus cher (aggravation de l'état de santé pendant la période de report). Les soins hospitaliers n'ont pas encore repris à plein.

Dispositif « Sport Santé » (sport sur ordonnance médicale) : c'est le médecin traitant qui détermine si le patient peut bénéficier de ce parcours. La MGEFI travaille à un accompagnement spécifique.

Présentation de la MGEFI dans les écoles : il y a une pression d'autres organismes privés pour être présents dans les écoles lors des présentations aux élèves. Certains organismes (particulièrement aux Douanes) font des tentatives d'intrusion fortes (ex : la Mutuelle « sécuritaire »). La MGEFI doit être très vigilante et intervenir auprès des directions pour rappeler que seule la MGEFI est référencée auprès du Ministère.

Il a été constaté que le mode présentiel est clairement le plus efficace pour accueillir les nouveaux agents et leur expliquer les couvertures MGEFI.

La CFTC FINANCES est attachée à la Mutuelle « historique » du Ministère des Finances, mais s'inquiète de ce que l'évolution démographique puisse faire chuter les niveaux de remboursement ou augmenter démesurément les cotisations. L'aide de l'Etat employeur pour soutenir notre Mutuelle devient plus que jamais nécessaire, pour que tous les agents des Finances puissent accéder au meilleur niveau de soins possible, ce qui fait partie intégrante de la qualité de vie attendue par tous et due à tous, quelle que soit la génération.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com